



> Mérignac, le 16 janvier 2007

API SOFT affirme son engagement en matière d'environnement

API SOFT affirme son engagement en matière d'environnement et offre à ses clients un Pack gratuit de mise à jour de l'écotaxe pour la dernière version de ses logiciels de Gestion Commerciale.

A compter du 15 novembre 2006, la réglementation en matière d'environnement impose une contribution à l'élimination des « Déchets issus d'Équipements Électriques ou Électroniques ». Cette "éco-contribution" est destinée à couvrir les coûts des nouvelles opérations de collecte et de recyclage de ces déchets. En conséquence, le montant de cette écotaxe doit apparaître sur les factures pour chaque produit donné.

« Qui est concerné ? »

Ceci entraîne donc, pour les producteurs (toute personne qui fabrique, vend, ou revend, importe ou introduit à titre professionnel sur le marché national des équipements électriques et électroniques), la nécessité d'isoler l'éco-contribution dans un compte comptable particulier pour la reverser aux éco-organismes.

Pour les distributeurs (toute personne qui fournit à titre commercial des équipements électriques et électroniques à l'utilisateur), l'obligation de faire mentionner les éco-contributions sur leurs documents de vente. L'éco-contribution fait partie intégrante du prix de vente du produit : quelle que soit la remise appliquée sur le prix de vente, l'éco-contribution affichée doit être fixe.

« Mise en œuvre de l'écotaxe dans les logiciels API SOFT »

API SOFT, toujours attentif aux dernières dispositions légales, fait évoluer ses logiciels de Gestion Commerciale (GAMME HUIT, EXPERT® et XCS®). Nos logiciels permettent d'éditer des factures en conformité avec ce nouveau décret. Notez sur ce point que la mise à jour du logiciel Caisse (point de vente) sera disponible en avril prochain.

« API SOFT propose un Pack gratuit de mise à jour de l'écotaxe »

API SOFT permet à ses clients de télécharger directement via www.apisoft.com les [mises à jour de l'Écotaxe](#) pour la dernière Version des GAMMES XCS®, EXPERT® et HUIT (Gestion Commerciale uniquement). Les logiciels de Caisse HUIT et EXPERT seront disponibles au mois d'avril prochain).

>>> A propos d'API SOFT :

API SOFT est une société filiale du Groupe EURATEC®, 3^{ème} parc logiciels de France. Créée en 1988, API SOFT est aujourd'hui le N°2 des éditeurs français de solutions de gestion, via un réseau exclusif de 1.900 revendeurs. Sa gamme de logiciels est destinée aux artisans, commerçants, TPE & PME. Plus de 1.000 produits sont vendus chaque mois et 100.000 entreprises utilisent les solutions API SOFT, exclusivement commercialisées via un réseau national de distributeurs informatiques.

CONTACT PRESSE API SOFT
Fabienne de MAIGNAS
05.56.12.95.15
<mailto:fdemaignas@apisoft.com>
<http://www.apisoft.com>